## Rencontre de la CGC avec M. François ADAM, conseiller social et budgétaire des ministres Pierre Moscovici, Jérôme Cahuzac et Benoît Hamon

**Objet : Situation des cadres à la CCRF et au sein les laboratoires** 



La fédération CGC des cadres des Finances a été reçue le 18 octobre par M. François ADAM, conseiller social et budgétaire, entrevue qui a donné lieu à des échanges très constructifs.

La délégation CGC était représentée par Olivier Gourdon, secrétaire général de la fédération CGC des finances, Elisabeth Rouault-Hardoin, secrétaire générale du syndicat national des cadres CCRF, Gilles Ruaud (CCG CCRF) et Bernard Medina, représentant CGC pour les laboratoires du service commun des laboratoires (SCL).

L'objet de cette audience était d'évoquer les difficultés rencontrées principalement par les cadres au sein de la CCRF comme du service commun des laboratoires et de mettre en valeur le manque de valorisation des carrières de 3<sup>ème</sup> niveau par rapport aux avancées obtenues dans des directions à réseaux telles que la DGFIP ou la DGDDI.

S'agissant plus particulièrement du SCL, Bernard Médina a expliqué la situation de malaise qui s'exprime chez les cadres à double titre :

## - d'abord **en terme de carrières** :

Les directeurs de laboratoire exercent des **fonctions difficiles** qui nécessitent des compétences scientifiques et techniques mais aussi managériales, comptables et des aptitudes à la communication. Or, leur **grille indiciaire** plafonne à la HEA sans possibilité de bénéficier d'un **statut d'emploi** tel que celui d'administrateur (3 catégories) comme en douane ou de **grades** d'administrateur (AFIP, AGFIP) comme à la DGFIP, statuts et grades dont les échelles indiciaires sont nettement plus élevées. Leur **régime indemnitaire** n'est également pas comparable à celui des autres administrations à réseaux qui valorisent davantage les fonctions de commandement. Aussi, Bernard Medina a insisté sur une **revalorisation indiciaire** permettant d'atteindre au moins la HEB et la possibilité de bénéficier d'un grade à accès fonctionnel contingenté (GRAF) à l'instar des autres directions.

## - en terme de fonctionnement :

Bernard Medina a indiqué que le **pilotage du réseau des laboratoires** ne s'appuyait pas suffisamment sur les directeurs qui bénéficient d'une expérience utile militant pour une gestion davantage collégiale.

Il a indiqué que l'effort fourni par les laboratoires en terme de **réduction d'effectifs** avait été considérable ces dernières années (baisse proche de 10 % très éloignée des 2,5 % annoncée) et qu'il fallait consacrer davantage de **moyens à la recherche et au développement** qui était le parent pauvre des laboratoires pourtant confrontés à des évolutions techniques majeures. Il a ainsi insisté sur le **sous-dimensionnement de la dotation globale de fonctionnement et la faiblesse des investissements**. Il a enfin souligné le **poids excessif des indicateurs** dans la gestion quotidienne des laboratoires, ceux-ci ne permettant pas de rendre compte finement de l'activité des laboratoires (le temps nécessaire à chaque type d'analyse n'est en effet guère pris en compte).

De manière globale, il a insisté sur le fait que les cadres des laboratoires étaient **déconsidérés, perdaient en autonomie et en responsabilité** face à la direction qui ne s'appuyait pas suffisamment sur eux.

**M.** Adam a manifesté son intérêt pour les laboratoires en soulignant que ceux-ci étaient au **cœur des missions** d'un grand nombre de directions du ministère et qu'ils étaient garants de l'efficacité des services. Il a également rappelé l'attachement des cadres à un métier scientifique passionnant.

S'agissant du **budget de fonctionnement** des laboratoires, il a indiqué que celui-ci était préservé pour 2013 (programme 218).

S'agissant des **suppressions d'emplois**, il a souligné que, si on connaissait la perte des effectifs totale pour l'ensemble du ministère, la répartition fine des pertes n'était pas encore totalement effectuée et que les laboratoires pourraient être relativement préservés si un arbitrage était fait en ce sens.

Il a évoqué le fait qu'une **fusion avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES)** était exclue mais que des coopérations étaient possibles. Le fait que certains directeurs de laboratoires aient été invités à des réunions de l'ANSES ne sont selon lui que la marque d'une coopération plus intense....

De manière générale, M. Adam a tenu à rassurer ses interlocuteurs et s'est montré tout à fait ouvert à une analyse plus poussée des différences de carrière pouvant exister entre les directions du ministère. Affaire à suivre par la CGC!